

Réponse au discours du Trône

L'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance (ACPSGE) se réjouit de l'engagement réitéré par le gouvernement fédéral de « travailler avec ses partenaire dans le but d'accroître l'accès aux ... services de garde à l'enfance de qualité » et ce, en reconnaissance du rôle de ces services au chapitre de l'apprentissage précoce. Nous nous réjouissons de constater que le discours du Trône reconnaît notre responsabilité collective à l'égard des enfants et des familles du Canada. Les services de garde de qualité sont la pierre angulaire d'un système intégré de services à la petite enfance et un des éléments clés d'une stratégie efficace de lutte contre la pauvreté des familles.

La vision exprimée dans le discours du Trône doit être assortie d'un plan d'action à long terme et d'investissements substantiels. L'ACPSGE demande au gouvernement fédéral de :

- S'engager à adopter un nouveau plan d'action quinquennal en vue de créer un système intégré de services de garde à l'enfance et d'y investir au moins deux milliards de dollars additionnels par année, à partir de 2003, avec l'engagement de maintenir ce niveau cumulatif de financement après cinq ans.
- Conclure une entente fédérale-provinciale-territoriale portant sur les composantes, la structure, les cibles et le calendrier de réalisation d'un système pancanadien de garde à l'enfance qui permettrait à tous les enfants au Canada, quels que soient le niveau de revenu de leurs familles, le lieu où ils habitent et la situation d'emploi de leurs parents, d'avoir accès, dans leurs collectivités respectives, à une gamme diversifiée de services de garde réglementés, de bonne qualité, abordables, sans but lucratif et viables.
- Exiger de toutes les provinces et de tous les territoires qu'ils se servent de ces fonds fédéraux pour la mise en place d'un système intégré de garde à l'enfance
- Exiger de chacun des gouvernements provinciaux et territoriaux qu'ils travaillent avec les municipalités et les organismes communautaires à la planification et à la mise en œuvre de services de garde responsables et adaptés aux besoins de leurs populations respectives.

Lors de la Session extraordinaire en faveur des enfants des Nations Unies (mai 2002), le Canada a apposé sa signature au document *Bâtir un monde respectueux des enfants*. Le Vice-premier ministre, John Manley, a déclaré qu'en tant que nation nous étions « résolu à faire en sorte que les enfants aient le meilleur départ dans la vie possible et qu'ils reçoivent de l'aide soutenue pendant leur croissance ». À l'instar de ce qu'affirmait si éloquemment le Mouvement mondial en faveur des enfants, nous estimons également que les citoyens du monde se préoccupent du bien-être des enfants et s'attendent à ce que les gouvernements respectent les promesses qu'ils leur font. L'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance s'attend à ce que le gouvernement fédéral respecte ses engagements à l'égard des enfants.

Octobre 2002